

De : HUC Genevieve PREF31 <genevieve.huc@haute-garonne.gouv.fr>
Envoyé : mardi 5 janvier 2021 19:47
À : PREF31 pref-covid19 <pref-covid19@haute-garonne.gouv.fr>
Objet : MESSAGE AUX ÉLUS - COVID 19 // Point de situation du 05-01-2021

Mesdames et Messieurs les Parlementaires,
Madame la Présidente du Conseil Régional,
Monsieur le Président du Conseil Départemental,
Mesdames et Messieurs les Maires,
Mesdames et Messieurs les Présidents des établissements publics de coopération intercommunale (EPCI),

Je souhaite vous informer des éléments d'actualité sur l'épidémie liée au Covid-19 ainsi que des mesures prises au niveau national et localement.

1. Point épidémiologique

Au 5 janvier 2021, pour le département de la Haute-Garonne, sont recensés par l'Agence Régionale de Santé (ARS) :

- 289 (-14) hospitalisations en cours dont 44 (-3) en réanimation ;
- 364 personnes décédées (+10 depuis le 30/12/2020) ;
- 320 clusters dont 298 clôturés (au 22/12).

Du 26/12 au 01/01	Haute-Garonne	Toulouse Métropole	Alerte maximale
Taux d'incidence en population générale	90,2 / 100 000 (+)	72,2 / 100 000 (+)	> 250 / 100 000
Taux d'incidence pour les plus de 65 ans	106 / 100 000 (+)	66,1 / 100 000 (+)	> 100 / 100 000
Part des patients COVID dans les réanimations (régional)	29,21 % (+)	29,21 % (+)	> 30

2. Vœux du Président de la République aux Français

Le 31 décembre 2020, le Président de la République s'est exprimé afin de présenter ses vœux aux Français en rappelant l'espoir d'une amélioration de la situation par la vaccination.

Vous trouverez la retranscription de son intervention en pièce-jointe.

3. Vaccination contre la COVID-19

Les premiers vaccins sont arrivés en Haute-Garonne ce mardi 5 janvier à 7h10. 2925 doses ont ainsi été réceptionnées par le CHU. Les premières vaccinations commencent aujourd'hui au bénéfice des personnes âgées hébergées en EHPAD ou USLD, des personnels des EHPAD et USLD de plus de 50 ans ou ayant des comorbidités. Les professionnels de santé de plus de 50 ans ou ayant des comorbidités peuvent également se faire vacciner ainsi que les pompiers, aides soignants et aides à domicile de plus de 50 ans.

Concrètement, la campagne de vaccination a débuté ce mardi à Toulouse au sein de l'Unité de soins de longue durée gériatrie du CHU de Toulouse. Chaque service comprenant des professionnels relevant des catégories citées ci-dessus va recenser les personnes volontaires pour cette vaccination. La liste des centres dans lesquels ces personnels pourront être vaccinés sera arrêtée le 6/01 et vous sera communiquée sans délai.

Cette campagne sera généralisée aux autres EHPAD et USLD à partir du 11 janvier prochain et la vaccination sera étendue à toutes les personnes âgées de plus de 75 ans d'ici la fin du mois.

4. COLLEC

J'ai réuni le COLLEC ce mardi 5 janvier afin de faire un point sur la situation sanitaire et ses conséquences économiques et sociales. Les points suivants ont été abordés :

- Vaccination contre la COVID-19 (cf ci-dessus).
- Déploiement des tests antigéniques dans les établissements scolaires : En Haute-Garonne, les campagnes ont débuté à la mi-décembre dans 5 établissements où 158 personnels volontaires ont été testés : collège Hubertine Auclert de Toulouse, collège Fermat à Toulouse, lycée Fermat à Toulouse, collège Montesquieu à Cugnaux, collège Bétance à Muret. La liste des établissements concernés évolue en fonction de la circulation du virus et de la taille de l'établissement. Onze nouvelles opérations de dépistages sont programmées entre le 7 et le 22 janvier dans les établissements suivants : lycée « Stéphane Hessel » à Toulouse, lycée « Gallieni » à Toulouse, lycée « Pierre Bourdieu » à Fronton, collège et lycée « Victor Hugo » à Colomiers, lycée « Norbert Casteret » à Saint Gaudens, lycée « Bagatelle » à Saint Gaudens, lycée « Saint Exupéry » à Blagnac, lycée « Aragon » à Muret, lycée « Charles de Gaulle » à Muret, lycée « Toulouse-Lautrec » à Toulouse.
- Prorogation des dispositifs de prise en charge de l'activité partielle jusqu'au 1^{er} mars pour les établissements fermés en raison de la pandémie et jusqu'au 30 juin pour les entreprises du secteur de l'événementiel.
- Dispositif de soutien à destination des commerces de stations de montagne et leurs environs, du fait du maintien de la fermeture des remontées mécaniques en décembre : le décret 2020-1770 du 30 décembre 2020 fait évoluer le fonds de solidarité pour mieux couvrir les commerces de montagne selon les modalités précisées dans la fiche jointe.
- Ouverture des commerces les dimanches du mois de janvier 2021 : 10, 17, 24 et 31 janvier 2021. L'attention des employeurs est appelée sur la nécessité de mettre en place des compensations au bénéfice des salariés concernés.

5. Dispositif de suivi de crise en Préfecture

Dans cette phase de rebond épidémique, le dispositif de suivi de crise évolue : des réunions sont organisées entre les services de l'État et les collectivités territoriales et des points de situation sont plus fréquemment diffusés.

Un dispositif d'astreinte (avec un cadre d'astreinte et un sous-préfet de permanence) est mis en place, avec un numéro joignable 7/7j - 24/24h : **05.34.45.33.30**

Pour toutes questions qui n'ont pas de spécificité locale, le grand public dispose d'une plateforme téléphonique nationale joignable au **0 800 130 000** destinée à fournir toute information générale sur le Covid-19 (appel gratuit - 7/7 jours).

Je vous invite également à consulter régulièrement le site internet du gouvernement actualisé en temps réel : <https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus> ainsi que le site de la Préfecture de la Haute-Garonne : <http://www.haute-garonne.gouv.fr/>

En vous remerciant pour votre aide dans cette période de crise, je vous prie de croire à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Étienne GUYOT